Commune de Lalheue et ses trois rivières en Bourgogne

La Lhuye

Bulletin Municipal Mois de février 2017 N° 393

Manifestation organisée par l'ASL

SOMMAIRE :

Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
La Parole aux associations

Secrétariat de Mairie
Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00
Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30
Permanence des adjoints : le 3ème samedi du mois de 11h00 à 12h00
Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-lalheue.com

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2017

Etaient présents : Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marinette PUECH.
Absents ayant donné pouvoir : Alexandre CZECH à Christian CRETIN, Marc ROBERT à Magali MULLER.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte rendu de séance du 25 janvier 2017.

La séance débute par la présentation des « incroyables comestibles », un projet que souhaiterait initié Mme VERRET sur la commune de Lalheue avec le soutien de l'ASL. Le projet consiste à partager des fruits et légumes cultivés par les habitants et offerts librement à tous. Les résultats sont surprenants car dans certaines communes, les besoins alimentaires des habitants peuvent être couverts jusqu'à plus de 80 %. Une réunion de présentation à la population aura lieu le samedi 6 mai prochain à 10h30 à la salle des fêtes. Le Conseil municipal propose de mettre à disposition quelques terrains communaux pour les plantations.

1. SMAG : extension du syndicat et approbation des statuts

Par délibération du 30 janvier 2017, le comité syndical a approuvé l'extension de son périmètre à 9 communes (Ameugny, Curtil-sous-Burnand, Saint-Ythaire, Burzy, Genouilly, Malay, Saint-Gengoux-le-National, Cormatin et Savigny-sur-Grosne) plus 1 commune nouvelle « la Vineuse sur Frégande ». Cette extension fait suite à la dissolution de la Communauté de Communes Entre la Grosne et le Mont-Saint-Vincent qui était membre du SMAG. Chaque commune membre du SMAG doit donc approuver ces nouvelles adhésions et donner son accord pour réviser les statuts du syndicat. La Commune ayant 3 mois pour délibérer, le Conseil propose de reporter ce point et demande qu'une copie des projets de délibérations et des statuts soient envoyés à chaque conseiller pour qu'ils puissent en prendre connaissance en amont de la prochaine séance.

2. Adhésion au groupement d'achat d'énergies Bourgogne Franche-Comté

Le nouveau groupement créé, à l'échelle de la région, permet d'intégrer les contrats en tarifs bleus d'éclairage public et des bâtiments communaux. Son objectif est de pouvoir mutualiser un volume de contrats importants et ainsi escompter d'obtenir des prix compétitifs. Le coordonnateur du groupement est le Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre. Le Conseil municipal est invité à adhérer à ce groupement avant le 24 février 2017 pour une application au 1er janvier 2018. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au groupement d'achat d'énergies (électricité uniquement) et d'autoriser le versement de la participation financière prévu par l'acte constitutif.

Compte-rendu de réunions :

- Commission sécurité salle des fêtes : M. le Maire rapporte la liste des points défectueux dressée par les pompiers. Les travaux d'électricité qui seront menés cet été permettront de réparer la plupart de ces anomalies électriques.

- Délégation SYDESL : le syndicat propose l'enfouissement des lignes de la Place à la Mairie. Le Conseil souhaiterait avoir de plus amples informations avant de se prononcer sur un tel projet, notamment à combien s'élève le coût de l'opération et qui prendra en charge l'exécution et le coût des travaux.

- Questions et informations diverses :

- Cinévillage : Le Conseil municipal autorise l'installation par l'ASL d'un nouvel écran électrique permanent au sein de la salle des fêtes communale. Le règlement intérieur devra intégrer ce nouvel équipement afin de se prémunir de toute dégradation lors d'une location.

- Entretien bâtiment : la clim réversible de la salle du Conseil est irréparable. Le Maire est chargé d'établir des devis pour remplacer l'appareil.

- Roulottes en Chantier : l'installation du chapiteau aura lieu le 8 avril et son démontage le 16 avril.

- Assainissement : un 2ème devis sera sollicité pour un passage de caméra dans le réseau. Une délibération devra être prise lors du prochain Conseil pour lancer la procédure d'enquête publique pour la modification du zonage d'assainissement du Buisson Roncin.

- Travaux voirie : M. le Maire a demandé à la CC de prendre en charge la réparation de la route à proximité du tennis sur la partie de manœuvre du camion de collecte des ordures ménagères.
Un devis sera également demandé pour la réfection de la voie du garage jusqu'à la rue de la ruette.

Prochaine séance : lundi 20 mars 2017 à 20h00

LA VIE DE TOUS LES JOURS

CARTE D'IDENTITE BIOMETRIQUE : CHANGEMENT

A compter du 22 mars 2017, les demandes de cartes d'identité ne seront plus prises en charge par la mairie de Lalheue. La réforme « Préfecture nouvelle génération » se concrétise en 2017 avec la mise en place des centres d'expertise et de ressources titres mutualisant le traitement des demandes de cartes d'identité, passeports, certificats d'immatriculation et de permis de conduire. Désormais, seules les communes équipées d'un boîtier permettant d'enregistrer les empreintes digitales du demandeur (comme pour les passeports) seront habilitées. Pour toute demande, nous invitons donc les habitants à s'adresser à leur choix le plus convenant à l'une des 26 communes équipées en Saône-et-Loire : *Sennecey-le-Grand, Buxy, Tournus, Cuisery, Chalon-sur-Saône, Chatenoy-le-Royal, Cluny, Chagny, Verdun sur le Doubs, Pierre de Bresse, Saint Germain du Bois, Le Creusot, La Clayette…*

FORET COMMUNALE : VENTE DE HOUPPIERS

Une quinzaine de houppiers 2016 reste encore à vendre. Nous rappelons que l'attribution se fait sur tirage au sort en mairie (dans la limite de 10 stères). Il vous sera alors demandé le paiement de vos têtes, soit 5 euros le stère. Paiement de préférence par chèque et obligatoirement à votre nom.

GDSA 71
http://gdsa71.free.fr

GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE APICOLE DE SAÔNE ET LOIRE (GDSA 71)

Le **frelon asiatique**, Vespa velutina, est une espèce invasive. Il a été remarqué pour la première fois en France en 2004. Il est aujourd'hui identifié en Saône et Loire et sa présence présente un risque pour les personnes aux abords des nids. Il s'attaque principalement aux abeilles et plus généralement porte atteinte à la biodiversité.

Identification :

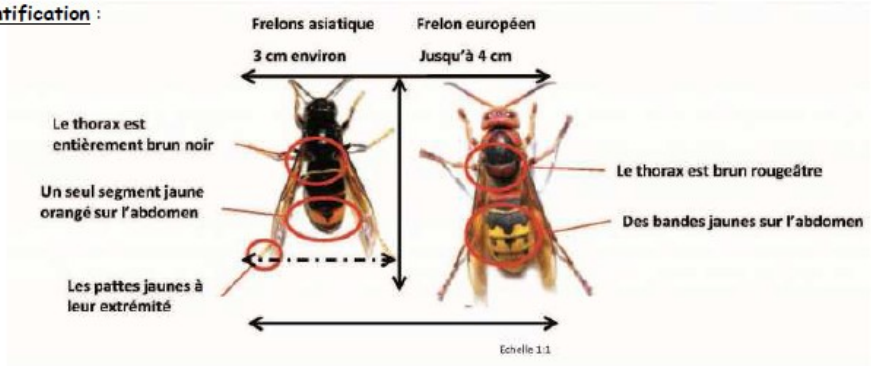

Nid de frelon pouvant mesurer 60 à 90 cm de haut et 40 à 70 cm de diamètre →

Vous suspectez sa présence – Prenez une photo de l'insecte ou du nid et contactez-nous :

GDSA 71 – Tél : 06 84 82 05 69 – mail : joel.chateau@wanadoo.fr
Tél : 06 45 77 00 67 – mail : jean.vivier@orange.fr

ATTENTION !
Ne pas essayer de détruire les nids sans protection adaptée, et en présence de personnes dans le voisinage

INITIEZ-VOUS AUX GESTES QUI SAUVENT

Centre d'Incendie et de Secours, Rue des Mûriers à SENNECEY-LE-GRAND de 10h30 à 12h30
GRATUIT

Dimanches 19 mars, 30 avril, 21 mai, 11 juin, 2 juillet, 13 août, 17 et 24 septembre, 15 octobre, 26 novembre et 17 décembre
Le nombre de places est limité à 8 pers. Maximum par session et 4 pers. minimum.

INSCRIPTION à L'OFFICE DE TOURISME : 03 85 44 82 54
Avant le vendredi précédent 18h

En raison d'une formation des gardiens, les déchèteries seront fermées les jours suivants :
Malay : le 2 mars après-midi
et le 7 mars matin
Nanton : le 7 mars matin
Sennecey-le-Grand :
le 2 mars après-midi
En vous remerciant de votre compréhension.

A.S.L : Quoi de neuf à Lalheue ce mois-ci !

LE CINEMA NUMERIQUE CHEZ VOUS :

salle des fêtes de Lalheue

Moi, Daniel Blake

mercredi 15 mars à 20h30

Drame - Film Anglais de Ken Loach avec Dave Johns - Hayley Squires - Dylan Mc Kiernan.

***Durée** : 1:41 - **Public** : Ado-Adultes*

Pour la première fois de sa vie, Daniel Blake, un menuisier anglais de 59 ans, est contraint de faire appel à l'aide sociale à la suite de problèmes cardiaques. Mais bien que son médecin lui ait interdit de travailler, il se voit signifier l'obligation d'une recherche d'emploi sous peine de sanction. Au cours de ses rendez-vous réguliers au « job center », Daniel va croiser la route de Katie, mère célibataire de deux enfants qui a été contrainte d'accepter un logement à 450km de sa ville natale pour ne pas être placée en foyer d'accueil.

Notre avis : Sa deuxième Palme d'or, Ken Loach la mérite largement. Le réalisateur britannique de 80 ans n'a pas perdu la rage de sa jeunesse et le montre avec le bouleversant "Moi, Daniel Blake".

***Court métrage :** Je suis orientée de Olivier Riche.*

Cie Roulottes en Chantier

Impasse Pavée
71240 Nanton
www.roulotte-en-chantier.com

Après Nanton, Jugy, Saint-Cyr et Mancey,

Les Roulottes en Chantier

ont le plaisir de vous accueillir à

LALHEUE sous un chapiteau

installé aux terrains des Brenots

du 10 au 15 avril

pour une semaine culturelle, de théâtre, concerts, spectacles clown, ateliers de découverte du cirque ...

Le programme détaillé avec les horaires est joint en annexe.

Pour tout renseignement sur la manifestation :
Tél. 03 85 44 76 83

Présentation du projet:

Samedi 6 mai 2017 à 10h30 à la salle des fêtes

Venez nombreux ! Tous vos talents (jardiniers, bricolage, cuisine, communication…) sont précieux !

Un nouveau projet démarre à Lalheue :

Les Incroyables Comestibles !

L'idée est d'utiliser les espaces devant chez soi et ceux de la commune, pour cultiver et partager de la nourriture libre et gratuite, en pleine terre ou en bacs. Vous trouverez ci-joint un dépliant expliquant la démarche de ce nouveau projet.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Hélène VERRET :

Tél. 06 70 69 51 40

incroyablescomestibles.lalheue@gmail.com